

N° 15 – MARS 2011

INFORMATIONS STATISTIQUES

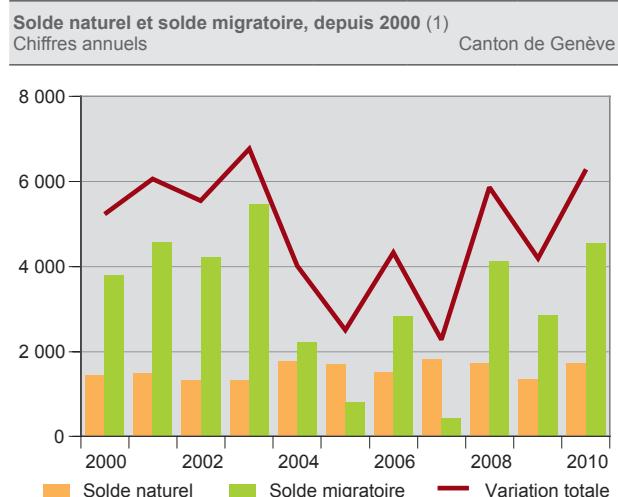
BILAN ET ÉTAT DE LA POPULATION DU CANTON DE GENÈVE EN 2010

En 2010, la population résidante du canton de Genève s'accroît de 6 291 personnes, soit une hausse relative de + 1,4 % (+ 0,9 % en 2009), et s'établit à 463 919 habitants en fin d'année.

Cette croissance est l'une des plus fortes constatée depuis le début des années 1970. Sur l'ensemble de cette période, seuls les taux de croissance mesurés à l'orée des années 2000 ont été supérieurs.

L'augmentation est imputable pour 72 % au solde migratoire (excédent des arrivées sur les départs) et pour 28 % au solde naturel (excédent des naissances sur les décès).

Concomitante d'une bonne conjoncture économique, la progression de la population résidante s'observe malgré une situation tendue sur le marché du logement.



(1) Solde naturel : naissances - décès.

Solde migratoire : immigrés - émigrés. A partir de 2002, y compris les requérants d'asile (permis N).

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Bilan démographique selon l'origine, en 2010		Canton de Genève		
	Chiffres annuels	Suisses	Etrangers	Total
Population en début d'année		278 243	179 385	457 628
Mouvement naturel				
Naissances		3 121	1 838	4 959
Décès		2 575	639	3 214
Solde naturel		546	1 199	1 745
Mouvement migratoire extérieur (1)				
Immigrés		5 179	22 554	27 733
Emigrés		7 176	16 011	23 187
Solde migratoire		- 1 997	6 543	4 546
Changement d'origine		3 040	- 3 040	-
Variation totale		1 589	4 702	6 291
Population en fin d'année		279 832	184 087	463 919

(1) Personnes en provenance ou à destination de l'extérieur du canton.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

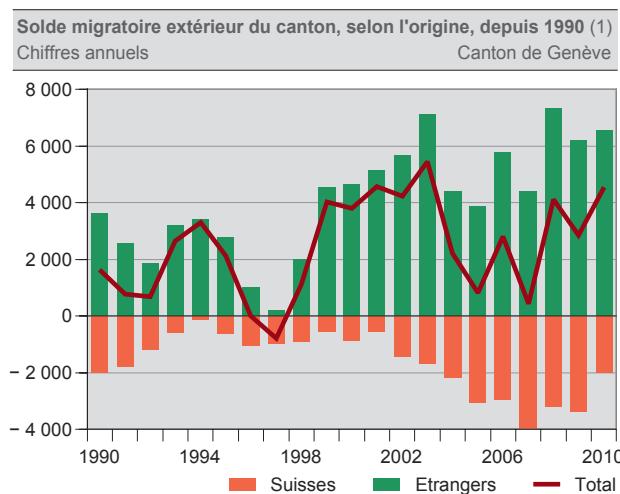
POST TENEBRAS LUX



LE SOLDE MIGRATOIRE EST LE PRINCIPAL FACTEUR DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

En 2010, le solde migratoire, largement positif, atteint 4 546 personnes, soit un gain du même ordre de grandeur que ceux constatés pendant la dernière période de forte croissance de la population (de 1999 à 2003, en moyenne + 4 400 personnes par an). Comme chaque année, le gain migratoire est la résultante de nombreux mouvements : en 2010, 27 733 arrivées (+ 9,4 % par rapport à 2009) et 23 187 départs (+ 3,1 %) sont enregistrés avec l'extérieur du canton.

En 2010, l'excédent migratoire total de 4 546 personnes s'explique uniquement par le fort gain migratoire des étrangers (+ 6 543). En effet, et c'est le cas depuis plusieurs années, parmi les Suisses, les départs sont nettement plus nombreux que les arrivées, d'où un fort déficit migratoire (- 1 997). Immigration étrangère forte et émigration des Suisses sont habituels pour le canton depuis 1981.



(1) Solde migratoire : immigrés - émigrés. A partir de 2002, y compris les requérants d'asile (permis N).

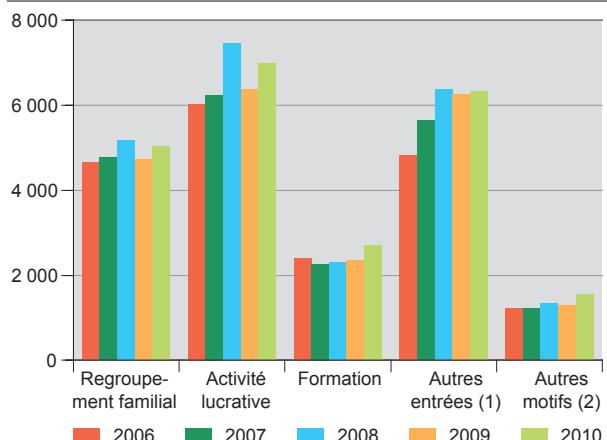
Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Parmi les personnes arrivées de l'extérieur du canton (d'un autre canton suisse ou d'un autre pays), 81 % sont de nationalité étrangère (ce qui représente 22 554 arrivées). Plus de la moitié d'entre elles viennent d'un pays de l'UE27 (France, Portugal, Royaume-Uni et Italie principalement). Les Suisses (19 % des arrivées) proviennent pour une petite majorité (52 %) d'un autre canton suisse - principalement du canton de Vaud - le solde (48 %) de l'étranger.

Pour près du tiers des immigrés étrangers qui viennent dans le canton, le motif de séjour est l'exercice d'une activité lucrative¹. Cette proportion dépasse 50 % pour les ressortissants de l'UE27. Le deuxième motif de séjour le plus fréquent est le regroupement familial. Il concerne 22 % des immigrés.

¹ Pour 28 % des immigrés étrangers (fonctionnaires internationaux et personnes relevant du domaine de l'asile), les autorisations de résidence ne sont pas associées à un motif de séjour.

Immigrés étrangers selon le motif de séjour, depuis 2006 Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Pour les fonctionnaires internationaux et les personnes relevant du domaine de l'asile, les autorisations de résidence délivrées ne sont pas associées à un motif de séjour.

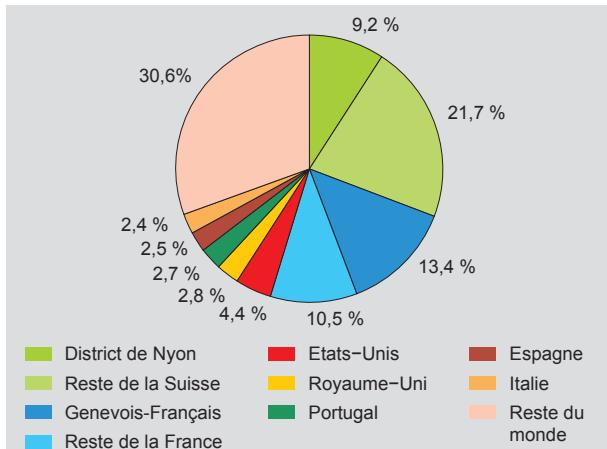
(2) Retour en Suisse, réfugiés reconnus, cas de rigueur, autres motifs.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Les personnes qui quittent le canton sont principalement de nationalité étrangère (69 %). La plupart des étrangers dont la destination est connue² déclarent quitter la Suisse pour retourner dans leur pays d'origine. Les Suisses, qui représentent 31 % des émigrés, se rendent dans une proportion quasi-équivalente dans un autre canton suisse ou à l'étranger.

Dans l'ensemble, les destinations les plus prisées sont le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois-Français. Près du quart des émigrés partent s'y installer.

Emigrés selon la destination, en 2010 (1) Chiffres annuels Canton de Genève



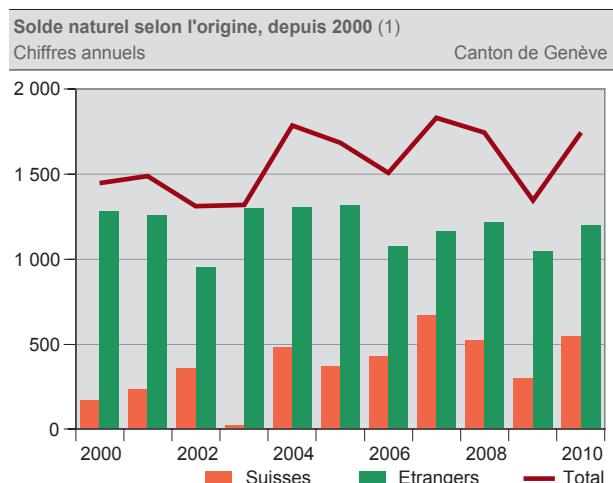
(1) Uniquement les émigrés dont la destination est connue.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

² Pour environ 40 % des étrangers et 8 % des Suisses, la destination est inconnue.

LE SOLDE NATUREL EST CEPENDANT ÉLEVÉ

Le solde naturel de 1 745 personnes est l'un des plus élevés enregistrés depuis 1989. Si le nombre de naissances (4 959) est particulièrement important, le nombre de décès (3 214) se situe dans la moyenne des vingt dernières années.



(1) Naissances - décès. A partir de 2002, y compris les requérants d'asile (permis N).

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

L'excédent des naissances sur les décès est plus marqué pour les étrangers (+ 1 199) que pour les Suisses (+ 546), essentiellement en raison du faible nombre de décès de cette population (639). En effet, comme beaucoup d'étrangers se naturalisent ou quittent le canton au moment de leur retraite, cela entraîne une diminution du nombre de décès de résidents étrangers dans le canton de Genève.

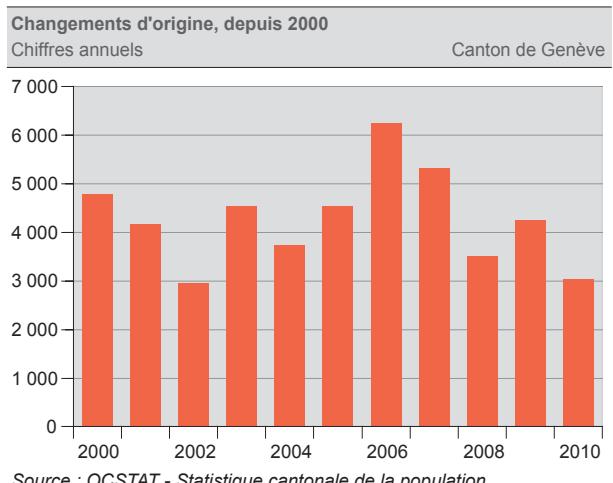
DE NOMBREUX CHANGEMENTS D'ORIGINE

En 2010, 3 040 étrangers ont acquis la nationalité suisse; la quasi-totalité d'entre eux l'ont obtenue par naturalisation. Ce chiffre reste inférieur à la moyenne de ces dernières années (4 400 par an entre 2000 et 2009), mais est plus élevé que ceux enregistrés avant 2000 (1 870 par an entre 1990 et 1999).

En 2010, dans le canton de Genève, le taux brut de naturalisation des étrangers est de 1,7 % (contre 2,4 % en 2009). Si les changements d'origine réduisent d'autant la population résidante étrangère, ces pertes sont largement compensées par les gains naturel et migratoire des étrangers. La part des étrangers dans la population résidante totale passe ainsi de 39,2 % à la fin 2009 à 39,7 % à la fin 2010.

A cette même date, la population suisse s'élève à 279 832 personnes, soit un accroissement de 1 589 personnes en un an (+ 0,6 %, contre + 0,4 % en 2009). La population étrangère se fixe à 184 087 personnes, soit une hausse de 4 702 personnes en un an (+ 2,6 %, contre + 1,7 % en 2009).

L'augmentation de la population suisse est uniquement due aux acquisitions de la nationalité suisse par des résidents étrangers. Sans ces naturalisations, l'effectif des résidents suisses du canton aurait diminué de 1 451 personnes et l'effectif des résidents étrangers aurait augmenté de 7 742 personnes

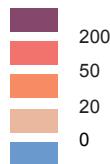


Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

MOUVEMENT MIGRATOIRE DU CANTON ET DE LA VILLE DE GENÈVE, RESPECTIVEMENT, PAR COMMUNE ET PAR SECTEUR STATISTIQUE, EN 2010

Canton de Genève (sans la ville de Genève)

Solde migratoire, en valeur absolue



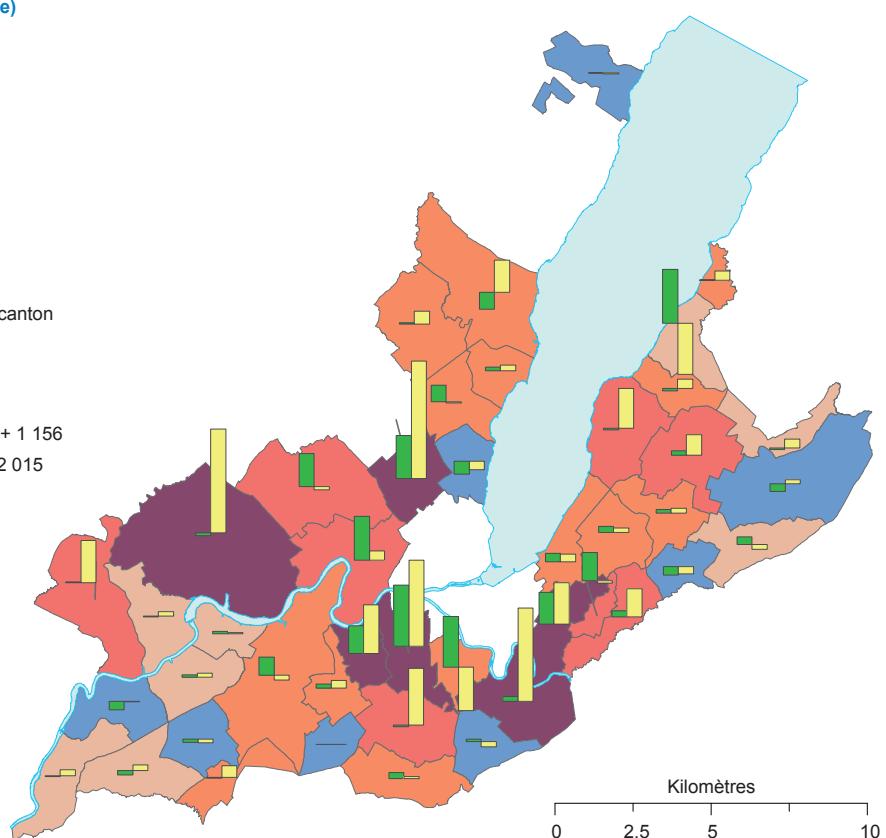
■ Solde migratoire avec l'extérieur du canton

■ Solde migratoire intercommunal
(y compris avec la ville de Genève)

Solde migratoire total : + 3 171

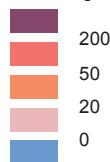
Solde migratoire avec l'extérieur du canton : + 1 156

Solde migratoire avec la ville de Genève : + 2 015



Ville de Genève

Solde migratoire, en valeur absolue



■ Solde migratoire avec l'extérieur du canton

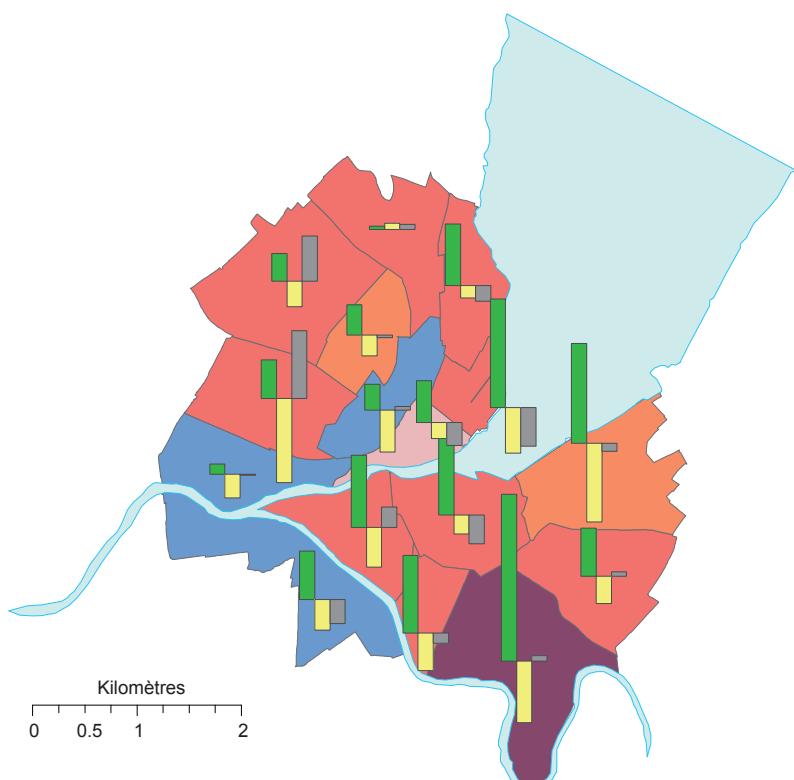
■ Solde migratoire intercommunal

■ Solde migratoire intersectoriel statistique

Solde migratoire total : + 1 375

Solde migratoire avec l'extérieur du canton : + 3 390

Solde migratoire avec les autres communes : - 2 015



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population / Fonds de carte : SEMO

ÉVOLUTION DANS LES COMMUNES

En 2010, deux communes ont passé le cap des 10 000 habitants : Veyrier en octobre et Plan-les-Ouates en décembre. Elles deviennent ainsi, au sens statistique, les 11^e et 12^e villes du canton. Les douze villes du canton groupent environ 382 000 personnes, soit 82,3 % de la population totale du canton.

Deux types de mouvements migratoires sont distingués dans les communes : avec l'extérieur du canton ou intercommunaux.

Les mouvements migratoires avec l'extérieur du canton (+ 4 546 personnes dans l'ensemble du canton) représentent un gain de 3 390 habitants pour la ville de Genève. Les communes de la première couronne³ en gagnent 833, celles de la deuxième couronne⁴ 123 et les communes périurbaines⁵ 200.

Au jeu des mouvements intercommunaux, soit des personnes qui résident dans une commune et déménagent dans une autre commune, la ville de Genève perd 2 015 habitants. Les communes de la première couronne en gagnent 748 (principalement Grand-Saconnex et Lancy), celles de la deuxième couronne 898 (principalement Satigny, Veyrier et Plan-les-Ouates) et les communes périurbaines 369.

Schématiquement, les personnes en provenance de l'extérieur du canton s'installent en ville de Genève. Les personnes qui déménagent à l'intérieur des limites cantonales quittent la ville de Genève pour s'établir dans les communes périphériques.

Au total, en cumulant solde migratoire et solde naturel, la ville de Genève gagne 2 047 habitants en 2010. Les autres communes genevoises qui connaissent les plus fortes augmentations de population sont : Lancy (+ 581), Grand-Saconnex (+ 528), Vernier (+ 331), Satigny (+ 313), Onex (+ 293), Veyrier (+ 237) et Meyrin (+ 229). Dans six communes, on observe une diminution du nombre d'habitants.

³ Communes de la première couronne : Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Onex et Vernier.

⁴ Communes de la deuxième couronne : Bardonnex, Bernex, Confignon, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Puplinge, Satigny, Thônex, Versoix et Veyrier.

⁵ Communes périurbaines : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bellevue, Cartigny, Céliney, Chancy, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Soral, Troinex et Vandoeuvres.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la population peuvent être consultés sur le site Internet :

- http://www.ge.ch/statistique/domaines/01/01_01_2/apercu.asp : Etat de la population
- http://www.ge.ch/statistique/domaines/01/01_02_2/apercu.asp : Evolution de la population
- http://www.ge.ch/statistique/domaines/01/01_02_4/apercu.asp : Mouvement migratoire

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26
Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé
à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse
© OCSTAT, Genève 2011. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES
N° 15 – MARS 2011
22.03.2011

